



CONDITIONS GENERALES DE VENTE **Formule Sardine gourmande**

1/ Contenu de la prestation

- Accès à l'espace de jeu
- Une table pour vos enfants est réservée dans la salle anniversaire durant le temps de la prestation
- Une table vous est réservée durant votre présence aux parc a partir de 10h30
- 1 pasta party(1 plat de pates en sauce) ou nuggets frites
- 1 gâteau d'anniversaire et ses bougies, préparées par un artisan pâtissier :
« **Le Fournil des Oliviers** », 255 avenues des olives 13013 MARSEILLE
(Gâteau au choix : cake vanille, brownie chocolat ou pyramide de cup cakes)
ou (**La Maison Zemour**) 169 cours Lieutaud 13006 MARSEILLE (gâteau chocolat et brioche)
- 1 bouteille de Champomy Pink ou de Coca Cola ou d'Oasis tropical ou de jus de pomme servie avec le gâteau
- sirop à volonté le temps de l'anniversaire
- bonbons Kréma et Haribo à volonté
- 1 carton d'invitation pour chaque enfant
- 1 jeton pour les jeux par enfant
- 1 entrée offerte à l'enfant fêté d'une valeur de 10€

(à utiliser après l'organisation de son anniversaire à LudiQ'Land)

2/ Age de l'enfant dont on fête l'anniversaire :

La prestation anniversaire est prévue pour des enfants ayant **au moins 3 ans et au plus 12 ans.**

3/ Durée de la prestation *De 10h30 à 13h00*

La prestation anniversaire **démarre à 10h30 et se termine à 13h00.** Chaque enfant invité doit présenter son carton d'invitation à l'accueil.

A 13h00, la salle anniversaire doit être libérée de vos effets personnels.

Il vous est possible de rester a votre table jusqu'à 14h30 en attendant que les parents des invités récupèrent leurs enfants.

4/ Nombre minimum d'enfants participants

Le nombre minimum d'enfants participant est de 8, l'enfant dont on fête l'anniversaire inclus.

En dessous de 8 enfants, l'organisation de l'anniversaire est possible. Néanmoins, celle-ci sera facturée pour 8.

5/ Présence d'adultes

La prestation anniversaire n'est pas organisée dans le cadre d'un service de garderie, les adultes en nombre suffisant doivent être présents pour le bon déroulement de l'anniversaire.

6/ Responsabilité

La prestation anniversaire n'est pas organisée dans le cadre d'un service de garderie, les enfants demeurent donc sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents. LudiQ'Land ne peut donc garder des enfants sans la présence d'un adulte au minimum dans le cadre d'une prestation anniversaire.

7/ Acompte

L'acompte est calculé en fonction du nombre d'enfants participant à l'anniversaire selon le tableau suivant :

Nombre d'enfants participant à l'anniversaire		
8	9 à 11	12 à +
De 28 à 32 €	De 42 à 48 €	56 à 64 €

« **L'acompte** constitue le premier versement du prix d'une vente qui est ferme et définitive. » ([article L 131 du code de la consommation](#)) L'acompte est donc perdu, et ne peut être remboursé, en cas d'annulation de l'anniversaire.

8/Option « Maquillage »

Cette prestation a un tarif forfaitaire de **25 €** pour l'ensemble des enfants participants à l'anniversaire (25 enfants).

La société LUDIQLAND entend apporter le plus grand soin à ladite prestation de maquillage.

Elle utilise pour cela des produits cosmétiques professionnels testés et approuvés, notamment au plan dermatologique, et conformes aux normes et réglementations en vigueur en Europe.

Toutefois, compte tenu des risques allergènes, il est recommandé au parent légal de l'enfant d'informer les parents des enfants invités de cette prestation afin de s'assurer que tous les enfants puissent être ou non maquillés.

Dans l'éventualité d'une allergie connue à la date de la prestation, merci de le signaler par écrit et ne commander le cas échéant à la société LUDIQLAND ladite prestation de maquillage pour l'enfant concerné.

La société LUDIQLAND ne saurait être tenue responsable dans l'hypothèse de la survenance de réactions allergiques plus ou moins importantes, immédiates ou postérieures consécutives à l'application sur l'enfant des produits cosmétiques utilisés au cours de la prestation de maquillage

Le parent légal de l'enfant reconnaît avoir été suffisamment informé sur les risques éventuels liés notamment aux réactions allergiques consécutives à la prestation de maquillage et décharge en conséquence la société LUDIQLAND de toute responsabilité.

Par la présente, je déclare donc expressément que les enfants à maquiller sont âgés de plus de 3 ans et ne présentent aucun terrain allergique

J'ai lu et j'accepte les conditions :
signature

9/Option « Thème »

Le client peut souscrire lors de sa réservation à une option supplémentaire en prenant l'option « Thème ». L'option « Thème » permet au client de choisir parmi une liste de thèmes proposée par LudiQ'Land.

L'option « Thème » comprend la vaisselle jetable de l'ensemble des participants à l'anniversaire (assiettes, gobelets, serviettes), la nappe de la table ainsi que la décoration du gâteau à l'effigie du thème

Le tarif de cette option est de **3,00€ enfant**.

Si cette option est choisie par le client, l'option est obligatoirement facturée à l'ensemble des enfants participants à l'anniversaire.

10/Option « Sachet surprise »

Le client peut souscrire lors de sa réservation à une option supplémentaire en prenant l'option «Sachet surprise».

L'option « Sachet surprise » permet à chaque enfant participant à la prestation anniversaire de recevoir un sachet contenant des bonbons et surprise(s).

Le tarif de cette option est de **3,00€ enfant**.

Si cette option est choisie par le client, l'option est obligatoirement facturée à l'ensemble des enfants participants à l'anniversaire.

11/Option « Pignata »

Le client peut souscrire lors de sa réservation à une option supplémentaire en prenant l'option «Pignata »

L'option « Pignata » a un tarif forfaitaire de **12 €** par pignata.

12/Paiement du solde

Le solde de la prestation doit être payé le jour de l'organisation de l'anniversaire de l'enfant à LudiQ'Land.

NOM : _____ **n° RUE**

PRENOM : _____

Ville _____ **C.postal** _____

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente

date : _____

signature : _____



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Formule Sardine en fête

1/ Contenu de la prestation

- Accès à l'espace de jeu
- Une table pour vos enfants est réservée dans la salle anniversaire durant le temps de la prestation
- Une table vous est réservée durant votre présence aux parc a partir de 14h00 pour anniversaire de 14h00 et 16h00 pour anniversaire de 16h30
- 1 gâteau d'anniversaire et ses bougies, préparées par un artisan pâtissier :
« **Le Fournil des Oliviers** », 255 avenues des olives 13013 MARSEILLE
(Gâteau au choix : cake vanille, brownie chocolat ou pyramide de cup cakes)
ou (**La Maison Zemour**) 169 cours Lieutaud 13006 MARSEILLE (gâteau chocolat et brioche)
- 1 bouteille de Champomy Pink ou de Coca Cola ou d'Oasis tropical ou de jus de pomme servie avec le gâteau
- sirop à volonté le temps de l'anniversaire
- bonbons Kréma et Haribo à volonté
- 1 carton d'invitation pour chaque enfant
- 1 jeton pour les jeux par enfant
- 1 entrée offerte à l'enfant fêté d'une valeur de 10€

(à utiliser après l'organisation de son anniversaire à LudiQ'Land)

2/ Age de l'enfant dont on fête l'anniversaire :

La prestation anniversaire est prévue pour des enfants ayant **au moins 3 ans et au plus 12 ans**.

3/ Durée de la prestation a/ De 14h00 à 16h00

La prestation anniversaire **démarre à 14h et se termine à 16h00**. Chaque enfant invité doit présenter son carton d'invitation à l'accueil.

A 16h00, la salle anniversaire doit être libérée de vos effets personnels.

Il vous est possible de rester a votre table jusqu'à 17h30 en attendant que les parents des invités récupèrent leurs enfants.

b/ De 16h30 à 18h30

La prestation anniversaire **démarre à 16h30 et se termine à 18h30**.

Néanmoins, il est possible d'arriver à partir de 16h00 pour accéder aux jeux, la prestation ne démarrant qu'à 16h30. Dans ce cas, les parents organisateurs de l'anniversaire doivent obligatoirement **être présents avant l'arrivée de leurs invités**.

Chaque enfant invité doit présenter son carton d'invitation à l'accueil

4/ Nombre minimum d'enfants participants

Le nombre minimum d'enfants participant est de 8, l'enfant dont on fête l'anniversaire inclus.

En dessous de 8 enfants, l'organisation de l'anniversaire est possible. Néanmoins, celle-ci sera facturée pour 8.

5/ Présence d'adultes

La prestation anniversaire n'est pas organisée dans le cadre d'un service de garderie, les adultes en nombre suffisant doivent être présents pour le bon déroulement de l'anniversaire.

6/ Responsabilité

La prestation anniversaire n'est pas organisée dans le cadre d'un service de garderie, les enfants demeurent donc sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents. LudiQ'Land ne peut donc garder des enfants sans la présence d'un adulte au minimum dans le cadre d'une prestation anniversaire.

7/ Acompte

L'acompte est calculé en fonction du nombre d'enfants participant à l'anniversaire selon le tableau suivant :

Nombre d'enfants participant à l'anniversaire		
8	9 à 11	12 à +
De 28 à 32 €	De 42 à 48 €	56 à 64 €

« **L'acompte** constitue le premier versement du prix d'une vente qui est ferme et définitive. » ([article L 131 du code de la consommation](#)) L'acompte est donc perdu, et ne peut être remboursé, en cas d'annulation de l'anniversaire.

8/Option « Maquillage »

Cette prestation a un tarif forfaitaire de **25 €** pour l'ensemble des enfants participants à l'anniversaire (25 enfants).

La société LUDIQLAND entend apporter le plus grand soin à ladite prestation de maquillage.

Elle utilise pour cela des produits cosmétiques professionnels testés et approuvés, notamment au plan dermatologique, et conformes aux normes et réglementations en vigueur en Europe.

Toutefois, compte tenu des risques allergènes, il est recommandé au parent légal de l'enfant d'informer les parents des enfants invités de cette prestation afin de s'assurer que tous les enfants puissent être ou non maquillés.

Dans l'éventualité d'une allergie connue à la date de la prestation, merci de le signaler par écrit et ne commander le cas échéant à la société LUDIQLAND ladite prestation de maquillage pour l'enfant concerné.

La société LUDIQLAND ne saurait être tenue responsable dans l'hypothèse de la survenance de réactions allergiques plus ou moins importantes, immédiates ou postérieures consécutives à l'application sur l'enfant des produits cosmétiques utilisés au cours de la prestation de maquillage

Le parent légal de l'enfant reconnaît avoir été suffisamment informé sur les risques éventuels liés notamment aux réactions allergiques consécutives à la prestation de maquillage et décharge en conséquence la société LUDIQLAND de toute responsabilité.

Par la présente, je déclare donc expressément que les enfants à maquiller sont âgés de plus de 3 ans et ne présentent aucun terrain allergique

J'ai lu et j'accepte les conditions :
signature

9/Option « Thème »

Le client peut souscrire lors de sa réservation à une option supplémentaire en prenant l'option « Thème ».

L'option « Thème » permet au client de choisir parmi une liste de thèmes proposée par LudiQ'Land.

L'option « Thème » comprend la vaisselle jetable de l'ensemble des participants à l'anniversaire (assiettes, gobelets, serviettes), la nappe de la table ainsi que la décoration du gâteau à l'effigie du thème

Le tarif de cette option est de **3,00€ enfant**.

Si cette option est choisie par le client, l'option est obligatoirement facturée à l'ensemble des enfants participants à l'anniversaire.

10/Option « Sachet surprise »

Le client peut souscrire lors de sa réservation à une option supplémentaire en prenant l'option «Sachet surprise».

L'option « Sachet surprise » permet à chaque enfant participant à la prestation anniversaire de recevoir un sachet contenant des bonbons et surprise(s).

Le tarif de cette option est de **3,00€ enfant**.

Si cette option est choisie par le client, l'option est obligatoirement facturée à l'ensemble des enfants participants à l'anniversaire.

11/Option « Pignata »

Le client peut souscrire lors de sa réservation à une option supplémentaire en prenant l'option «Pignata »

L'option « Pignata » a un tarif forfaitaire de **12 €** par pignata.

12/Paiement du solde

Le solde de la prestation doit être payé le jour de l'organisation de l'anniversaire de l'enfant à LudiQ'Land.

NOM : n° **RUE**

PRENOM :

Ville **C.postal**

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente

date :

signature :